

# La chasse aux fraudeurs est ouverte

Amid Faljaoui  
Conseil fiscal

**Toutes les portes de sortie se referment autour des fraudeurs. La raison ? Les États sont lourdement endettés et ils sont enfin d'accord de coopérer entre eux pour ramener ce qui peut être ramené dans des caisses de l'État... vides.**

La pression augmente de jour en jour sur les fraudeurs. On l'a vu encore le mardi 21 mai, en Europe, où le Luxembourg a annoncé qu'il allait appliquer une forme d'échange d'informations fiscales avec les États-Unis. Le même jour également, aux États-Unis, le patron d'Apple a dû tenter d'expliquer qu'il ne pratiquait pas une forme d'évasion fiscale en laissant les 145 milliards de dollars en cash de sa société sur des comptes de paradis fiscaux.

Mais soyons clairs, si les gouvernements occidentaux sont aujourd'hui plus sévères que par le passé et acceptent de mettre la pression de manière concertée, c'est parce que les caisses des États occidentaux sont atrocement vides et que la lutte contre l'évasion fiscale est une bonne manière de regarnir ces caisses.

La meilleure preuve est donnée par la pression mise sur le Luxembourg ou la Suisse. Si ces pays acceptent d'appliquer l'échange d'informations fiscales avec les États-Unis, c'est parce qu'ils n'ont pas le choix. Les Américains ont édicté une loi dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) qui impose au Luxembourg et à la Suisse de donner l'identité et les comptes des résidents américains qui ont un ou plusieurs comptes dans ces pays. Et si le Luxembourg refuse, par exemple, les États-Unis utilisent l'arme nucléaire : la banque qui refuse de transmettre ces informations fait l'objet d'une retenue à la source de 30 % sur le revenu de ses actifs financiers détenus aux États-Unis. Quant au contribuable fraudeur, il subira une pénalité de 40 % du montant des avoirs dissimulés. « Le Congrès y a été au marteau-pilon », commentait un avocat d'affaires dans le *New York Times*.

Et comme cet accord avec les États-Unis existe, les grands pays de l'Europe, comme la France, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, tentent de mettre la pression sur le Luxembourg pour qu'il accepte, par exemple, d'élargir l'échange automa-

tique d'informations à d'autres produits fiscaux, comme les fameux contrats d'assurance vie, une des spécialités du Grand-Duché de Luxembourg.

## Singapour

Au moment d'écrire ces lignes, le Luxembourg résistait ; il est d'ailleurs épaulé en cela par un pays comme l'Autriche, qui lutte également contre toutes ces pressions externes pour sauvegarder son secret bancaire. Dans ce bras de fer, la dernière trouvaille du Luxembourg et de l'Autriche est de dire : « nous sommes d'accord pour collaborer sur le plan fiscal, mais il faudrait d'abord que des pays tiers, proches de l'Union européenne, le fassent aussi ». On vise, bien entendu, la Suisse, le Liechtenstein, Andorre, Monaco et Saint-Marin ! Dire cela, c'est une manière comme une autre de gagner du temps, car bien entendu ces pays tiers ne vont pas se laisser faire. Leur réponse est d'ailleurs toute prête : « pourquoi nous demander à nous de faire ce que vous ne faites pas encore au niveau de l'Europe ? ». Et donc, *in fine*, le pari du Luxembourg et de l'Autriche, c'est que tout ce ramdam autour des paradis fiscaux va finir par se calmer, et donc la pression sur la transparence diminuera d'elle-même. Mais c'est un pari, car même Singapour a visiblement décidé de montrer patte blanche, et donc, par ricochet, cela remet une pression sur la Suisse.

## Solvay et l'horeca

Bien entendu, quand on parle de fraude, il ne s'agit pas uniquement de celle transitant par les paradis fiscaux, mais aussi du... noir ! D'où la question posée par la presse belge : les restaurateurs de Belgique seront-ils sauvés par des étudiants de l'École de commerce Solvay ? Ce serait très original si c'est le cas ! Pour comprendre la question, il faut se souvenir que le gouvernement fédéral avait décidé en 2009 d'obliger les établissements horeca à installer une « boîte

noire », une sorte de caisse enregistreuse, en contrepartie de la baisse du taux de TVA dans le secteur.

La mise en place de la mesure a pris du retard pour diverses raisons, mais les restaurants pourront installer cette caisse enregistreuse sur une base volontaire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Mais attention, l'aspect volontaire ne durera pas très longtemps, car dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 l'enregistrement de l'activité deviendra obligatoire. Bien entendu, le but de cette petite « boîte noire » est de faire en sorte que le secteur de la restauration déclare tous ses revenus. Et c'est vrai que l'enquête des étudiants de l'École de commerce Solvay confirme qu'en moyenne, 25 % des consommations des clients ne sont pas déclarées à la TVA, ce à quoi les exploitants ont toujours répondu qu'ils n'avaient pas le choix, sans le « noir » ils ne peuvent ni survivre ni payer leurs ouvriers.

Tout cela, on le sait de longue date, mais l'intérêt du travail effectué par ces étudiants de Solvay, c'est qu'il démontre que l'introduction de la caisse enregistreuse conduirait à la fermeture de 27 % des établissements en activité. Pire encore, alors que l'État espère récupérer 40 millions d'euros de TVA grâce à cette mesure, le gain ne serait en réalité que de 4 millions ! Donc, si cette étude est correcte, ce gain de 4 millions sera insuffisant pour compenser la hausse du chômage. Alors, que faire ? Est-il légalement et moralement impossible d'exonérer une partie du chiffre d'affaires de l'horeca ? La question reste pendante.

Mais d'ores et déjà, les résultats de cette étude ont été envoyés aux députés et ministres, et la première personnalité politique à avoir réagi, c'est la ministre des Classes moyennes Sabine Laruelle, qui ne s'est pas montrée très étonnée par les résultats, allant même jusqu'à dire qu'elle « confirme la très grande vulnérabilité du secteur ».

### Apple sous les projecteurs

Mais ne croyez pas que ce sont uniquement les petites entreprises ou les indépendants qui sont sous le collimateur des fiscs nationaux. Même aux États-Unis, l'optimisation fiscale utilisée par une icône de Wall Street, à savoir, la firme Apple, a fait l'objet d'une enquête au Congrès, et le PDG de la firme a même dû s'expliquer devant les parlementaires sur ses montages fiscaux. Il est vrai qu'Apple a fait fort. La

firme américaine a annoncé au mois de mai qu'elle s'était endettée à hauteur de 17 milliards de dollars pour payer des dividendes à ses actionnaires !

Cela a l'air complètement fou, s'endetter pour payer des dividendes... *A priori*, ce n'est pas simple à comprendre. Et pour corser le tout, il faut savoir qu'Apple a de la trésorerie en veux-tu en voilà : la firme à la pomme, comme l'appellent les boursiers, a 145 milliards de dollars en cash ! Alors, pourquoi s'endetter en lançant un emprunt obligataire sur les marchés financiers ? Et si vous ajoutez à cela que son fondateur, Steve Jobs, a toujours refusé que sa firme s'endette, certains se disent qu'aujourd'hui il doit se retourner dans sa tombe !

En réalité, et comme toujours, ce qui a l'air fou a une logique propre. D'abord, il faut savoir que le cours de l'action Apple a bien dégringolé avant cette annonce, puisqu'il avait perdu presque 40 % à ce moment-là. La raison de cette chute s'expliquait non pas par de mauvais résultats, mais parce que la communauté financière pense qu'Apple s'esouffle et a moins la capacité de créer des produits vraiment innovants qui font la différence par rapport aux concurrents comme Samsung ou autres ! Et donc, le nouveau PDG d'Apple a décidé de fidéliser ses actionnaires en leur reversant, d'ici 2015, 100 milliards de dollars sous forme de dividendes ou de rachats d'actions. Mais pour le faire, Apple préfère s'endetter plutôt que d'utiliser sa trésorerie de 145 milliards de dollars ; *primo*, parce que son emprunt lui coûte très peu cher, alors que le placement de ses 145 milliards de dollars lui rapporte plus que le coût de son emprunt, et ensuite, parce que si Apple voulait utiliser sa trésorerie, elle devrait rapatrier tout cet argent qui est logé dans des filiales à l'étranger. Or rapatrier cet argent aux États-Unis lui coûterait cher en taxes ! Voilà pourquoi Apple préfère s'endetter, alors qu'elle est gorgée de liquidités. Évidemment, en termes d'image, ce n'est pas le top !

Pour vous donner une idée : la presse a calculé qu'Apple avait assez d'argent pour racheter tous les bâtiments commerciaux ainsi que les immeubles de bureaux de la ville de New York. Mieux encore, en un claquement de doigts, Apple pourrait acheter : HP, Facebook et Yahoo en même temps. Et donc, oui, c'est vrai, la tentation est de plus en plus grande de la part des fiscs nationaux de ne plus laisser passer un tel pactole... sans prélever sa part ! ●